

Hebdo Canada

Volume 2, N° 14

le 3 avril 1974



Ottawa, Canada.

Effets de la pénurie d'énergie pour le Canada et le monde, 1

Nouvelle émission de timbres olympiques, 3

Le Théâtre du Rideau vert a fêté ses 25 ans, 3

Établissement de relations diplomatiques avec la République du Malawi, 3

Indicateurs de la progression des dépenses publiques?, 3

McGill réussit des essais pour la prévention des caries dentaires chez les enfants, 4

La centrale Pickering ouvre la marche, 4

Étude des répercussions mésologiques entreprise dans la région du fleuve Churchill, 4

Coiffes à prix de revient modique, 5

La formation reçue en Nouvelle-Écosse porte fruit à Sri Lanka, 5

Programme fédéral-provincial de sécurité routière, 6

Effets de la pénurie d'énergie pour le Canada et le monde

“Les problèmes actuels de l’approvisionnement et des prix du pétrole ne sont que les symptômes les plus frappants d’un problème bien plus étendu: celui des besoins croissants de l’humanité à l’égard des ressources alimentaires et industrielles du monde”, a déclaré M. Mitchell Sharp, secrétaire d’État aux Affaires extérieures, dans un rapport présenté le 19 mars au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale. Comme la forte et soudaine majoration des prix du pétrole a produit des effets extraordinaires à travers le monde, il a signalé que “si des mesures ne sont pas prises pour maintenir la croissance de l’économie mondiale, le commerce mondial risque d’être sérieusement affaibli”.

Voici d’autres extraits de la déclaration de M. Sharp:

En raison de leur importance dans le monde commercial, les principaux pays industrialisés, qui sont d’importants consommateurs d’énergie, sont les premiers à devoir tout faire pour éviter que cet état de choses se produise. C’est dans cette optique que le Canada a participé à la Conférence sur l’énergie tenue à Washington au début de février et qu’il a coopéré aux travaux donnant suite à cette Conférence et visant essentiellement à identifier les données économiques de la situation, à faire en sorte que des mesures susceptibles de redresser la situation soient prises dans les diverses institutions internationales, et à préparer au plus tôt un dialogue significatif avec les pays producteurs de pétrole sur des problèmes d’intérêt mutuel.

On s’est généralement entendu à Washington sur la nécessité de rechercher et de mettre en valeur les sources d’énergie encore inexploitées dans le monde. Celles-ci comprennent les gisements connus où le pétrole se présente sous des formes complexes, comme l’huile lourde et les sables pétrolifères de l’Ouest du Canada, ainsi que les gisements de schiste bitumineux des États-Unis. Il y a aussi le problème à long terme du passage sans heurts à d’autres formes d’énergie, telle que l’énergie nucléaire, au sujet de laquelle on est déjà assez bien renseigné, et l’utilisation à plus long terme encore de l’énergie géothermique et de l’énergie solaire.

Le Canada, à la fois producteur et consommateur, occupe une position

assez différente de celle d’un bon nombre d’autres pays industrialisés. Quoique l’effet de la majoration des prix du pétrole sur notre balance des paiements soit très faible, nous ne pouvons espérer échapper aux effets inflationnistes des prix qui continuent de monter alors que l’inflation est déjà sérieuse à l’échelle mondiale. En outre, puisque nous comptons beaucoup sur le commerce extérieur, nous devons absolument tenir compte des incidences défavorables sur le commerce mondial que pourraient avoir l’épuisement des réserves en devises étrangères et le déséquilibre général de la production mondiale.

Le Canada a donc appuyé vigoureusement les efforts visant à maintenir le rythme mondial de l’activité économique et à encourager les producteurs de pétrole récemment enrichis à jouer dans les institutions financières internationales, un rôle qui soit en harmonie avec leur nouvelle situation financière.

Nous avons appris avec beaucoup d’intérêt que les pays producteurs de pétrole cherchent activement les moyens de partager avec d’autres pays en voie de développement une certaine partie de leur prospérité nouvelle. Le Canada accueille favorablement cette mesure positive. La plupart de ces pays sont eux-mêmes en voie de développement et aux premiers stades de leur industrialisation. Ils ont nettement exprimé le désir d’utiliser leurs capitaux pour accélérer le développement de leurs économies et pour poursuivre la réalisation de divers objectifs sociaux.

Nouvelles ambassades au Moyen-Orient

Un certain nombre de ces pays ont exprimé le souhait de resserrer leurs relations avec le Canada en vue des avantages mutuels qui en découleraient. Nous avons donc entrepris un programme d'expansion de notre représentation au Moyen-Orient afin de répondre à ce souhait. Le 21 décembre, nous annonçons l'ouverture d'une ambassade du Canada à Djeddah, capitale diplomatique de l'Arabie Saoudite. A cette époque, j'ai fait savoir que le Gouvernement étudierait prochainement l'ouverture d'autres missions au Proche-Orient, à Bagdad par exemple, et ailleurs.

Mise à part l'ouverture d'ambassades, l'étape préalable de l'établissement de relations diplomatiques officielles était annoncée le 2 février dans le cas de Bahreïn, de Qatar, du Sultanat d'Oman et des Émirats arabes unis. L'ambassadeur du Canada résidant à Téhéran sera le représentant du Canada accrédité auprès de ces États. Nous avons aussi accepté d'établir des relations diplomatiques avec les deux Yémens, soit la République arabe et la République populaire démocratique, avec lesquels nous avons déjà établi des relations commerciales. Ainsi se trouvent établies des relations officielles avec tous les pays du Proche-Orient.

Au niveau intergouvernemental, nous souhaiterions encourager les discussions visant à :

- assurer l'approvisionnement mondial en pétrole;
- décourager l'utilisation du pétrole et d'autres produits à des fins politiques; et
- réaliser une certaine stabilisation des prix du pétrole à des niveaux qui soient raisonnables tant pour les producteurs que pour les consommateurs.

Le prix du pétrole est effectivement resté bas durant bien des années et il était devenu nécessaire qu'un certain mouvement à la hausse reflète le coût accru de la production des nouvelles sources d'énergie traditionnelles et autres.

Mesures urgentes

Nous nous employons particulièrement à assurer que des mesures soient prises pour éviter l'effondrement économique de tous les pays en voie de développement qui doivent compter beaucoup sur les importations de pétrole. Un accroissement global de l'aide au développement, au niveau bilatéral et

par l'intermédiaire des institutions multilatérales, s'impose d'urgence de la part de tous les grands donateurs traditionnels et de tous ceux qui ont bénéficié d'une augmentation des revenus du pétrole. Cet accroissement doit aller de pair avec une réévaluation de la répartition géographique et de la composition des programmes d'aide, sur les plans tant bilatéral que multilatéral, à la lumière des effets différents que la majoration des prix du pétrole a eus sur les divers pays en voie de développement.

L'incertitude actuelle quant au niveau éventuel des prix du pétrole dans le monde rend évidemment très difficile de prévoir les effets de la situation même sur une période d'un an. Nous nous trouvons tout de même devant certains faits inéluctables. Presque les trois quarts des pays en voie de développement ne produisent pas l'énergie qui leur est nécessaire. Selon une évaluation des besoins en pétrole faite avant octobre 1973, ces pays pourraient s'attendre à payer pour leurs importations de pétrole en 1974 le triple du montant qu'ils ont versé pour ces importations en 1973. C'est dire que, sur le plan du change étranger, il leur faudrait sans doute réduire sérieusement leurs autres importations essentielles, à moins d'épuiser des réserves déjà faibles de devises étrangères.

Le montant de l'aide octroyée aux pays en voie de développement était approximativement le double du montant des dépenses à faire pour les importations de pétrole de ces pays en 1972. Par contre, en 1974, le montant des importations de pétrole pour tous les pays les moins avancés pourrait atteindre le double du niveau d'aide de 1972. Calculées en dollars, les importations de pétrole de ces pays étaient en 1972 de 3.7 milliards de dollars. En 1974, il faudra payer au moins 15 milliards de dollars. Dans certains cas particuliers, comme celui de l'Inde, l'accroissement du prix du pétrole va neutraliser complètement le flot d'aide au développement provenant de partout. Il est certes trompeur de considérer globalement les effets de la hausse des prix du pétrole sur les quelque soixante-dix pays importateurs les moins avancés. Ces effets varieront selon la nature des économies nationales et selon la fluctuation des prix tant à l'importation qu'à l'exportation. Certains pays dont l'exportation connaît des progrès rapides

pourraient mieux supporter les frais accrus. Mais les pays très peuplés et dont le commerce d'exportation se développe lentement seront plus sérieusement touchés quoique leur secteur industriel en voie d'expansion alimente le marché intérieur. Ce sera probablement le secteur agricole des pays en voie de développement qui subira indirectement les effets les plus graves de la crise du pétrole. Les engrais et les pesticides, si nécessaires au succès de la "révolution verte", sont des produits à grande utilisation d'énergie et il y a déjà une pénurie d'engrais croissante.

Depuis quelque temps la production d'engrais ne suffit pas à répondre à la demande et la capacité de production n'a pas été accrue à un rythme satisfaisant. Cette insuffisance, qui s'ajoute à la demande croissante de produits et de denrées alimentaires, signifie que les céréales alimentaires continueront presque certainement de manquer, et que les pays en voie de développement devront payer considérablement plus cher un certain nombre de leurs importations de produits de base indispensables. Citons quelques exemples à l'appui: le prix du blé a grandement augmenté au cours des deux dernières années, passant de \$86 la tonne métrique en 1972 à \$210 aujourd'hui, soit une augmentation de 146%. La graine de colza est passée de \$130 à \$300 la tonne. Les prix d'autres denrées et produits et ceux de services comme les transports sont également montés en flèche. Parmi les engrais, le prix de la potasse a augmenté de 71% en un an. Les prix du plomb et du zinc ont presque doublé au cours des 12 derniers mois et l'acier marchand s'est élevé à \$800 la tonne en regard de \$500 il y a un an.

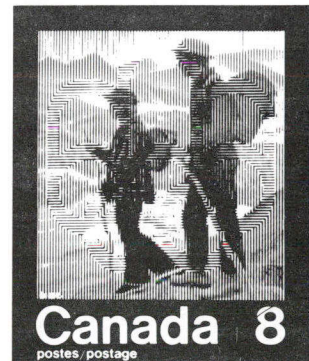
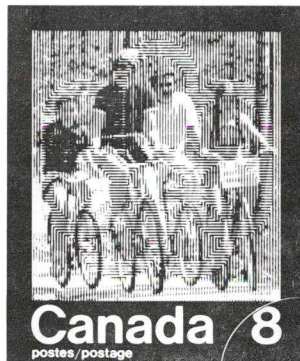
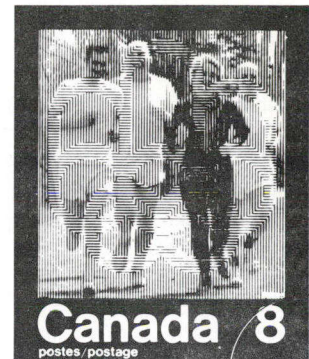
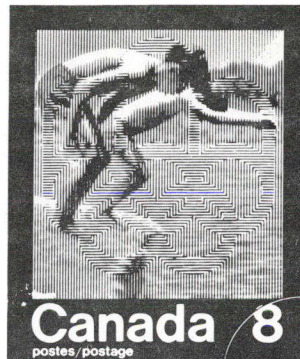
Pour qu'apparaisse toute l'importance de ces hausses de prix, il faut tenir compte des quantités qui devront probablement être expédiées. Il y a quelques années, par exemple, nous avons expédié en Inde environ 600,000 tonnes de blé coûtant 40 millions de dollars. Un envoi analogue coûterait aujourd'hui 128 millions de dollars. Dans notre programme global d'aide alimentaire, le coût du ravitaillement pour la quantité d'aliments (environ 750,000 tonnes) fournie il y a deux ans a augmenté de 123% en passant de 81 millions de dollars pour 1972-1973 à \$181 millions pour 1974-1975, et cela sans égard aux

Nouvelle émission de timbres olympiques

Quatre timbres de huit cents ont été mis en vente le 22 mars pour souligner la tenue des Jeux olympiques. Il s'agit de la deuxième émission de la série spéciale consacrée à cet événement.

Cette nouvelle émission fait appel à une nouvelle technique d'impression capable de produire une image fuyante ou cachée du symbole olympique. C'est la première fois au monde que l'on recourt à cette technique dans la production de timbres-poste. Lorsqu'on les regarde de face, on voit l'image d'une des activités récréatives; lorsqu'on les observe d'un certain angle, on voit apparaître le symbole des Jeux olympiques de Montréal.

Le 31 décembre, les Postes avaient vendu pour un montant brut de plus de \$447,000 des premiers timbres des Jeux olympiques émis en septembre 1973. L'Ontario venait en tête avec \$87,416.42, suivi de près par le Québec, province hôte, avec \$82,551.03. Le service de vente par correspondance a réalisé des recettes brutes de \$247,767.99.



Le Théâtre du Rideau vert a fêté ses 25 ans

Une importante compagnie de théâtre de Montréal, le Théâtre du Rideau vert, a célébré en février dernier le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Cette compagnie théâtrale qui a su mener à bien une entreprise qu'on qualifiait de téméraire en 1949 est la plus ancienne du genre au Canada français.

La fondatrice et directrice artistique, Madame Yvette Brind'Amour, et la responsable de la direction administrative, Madame Mercédès Palomino, ont poursuivi leur objectif d'intéresser le public au théâtre en s'efforçant toujours de lui présenter un répertoire des plus variés. Le TRV a présenté au cours de ses 25 ans d'existence des créations canadiennes non seulement au pays mais à l'étranger lors de tournées en France et en Union soviétique.

La compagnie souligne son 25e anniversaire par la présentation de *YERMA* de Federico Garcia de Lorca, une pièce basée sur des sentiments profondément humains dont le rôle titre est interprété par Monique Miller. La partition musi-

cale est de Michel Hinton et les comédiens Jacques Galipeau, Jacques Thisdale et Janine Sutto y tiennent les rôles principaux. La mise en scène est d'Olivier Reichenbach.

Établissement de relations diplomatiques avec la République du Malawi

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Canada et la République du Malawi ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau de haut-commissaire.

M. A.F. Broadbridge, haut-commissaire du Canada auprès de la Zambie a été nommé haut-commissaire non résident du Canada auprès de la République du Malawi. M. Mbaya, représentant permanent du Malawi aux Nations Unies et ambassadeur du Malawi aux États-Unis, a été nommé haut-commissaire non résident du Malawi au Canada.

Indicateurs de la progression des dépenses publiques?

Le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld, s'est dit heureux que les participants de la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances tenue en janvier aient étudié la recommandation contenue dans le Dixième Exposé annuel du Conseil à savoir: "que les gouvernements fédéral et provinciaux fixent, pour eux-mêmes et pour l'ensemble du secteur public, un ou des indicateurs se rapportant à la progression souhaitable des dépenses publiques pour une période de trois années".

Après délibération, les participants à la Conférence ont convenu qu'un comité permanent de hauts fonctionnaires étudie les diverses possibilités de formuler un ou des indicateurs se rapportant à la progression souhaitable des dépenses publiques au cours des trois prochaines années et de présenter, à ce sujet, un rapport aux gouvernements concernés, dans un proche avenir.

McGill réussit des essais pour la prévention des caries dentaires chez les enfants.

Le numéro de décembre du *Research McGill* rapporte que le Dr John Stamm, professeur à la faculté de chirurgie dentaire de l'Université McGill (Montréal) a récemment procédé à des essais sur l'utilisation de matières plastiques de scellement afin de prévenir la formation de caries dentaires. Lorsque ces produits sont appliqués sur les fissures des premières molaires permanentes d'un enfant avant qu'elles ne soient gâtées, ils empêchent la formation de caries aussi longtemps qu'ils adhèrent à la dent, soit en général pendant un an, après quoi, on peut en faire une nouvelle application.

Les essais du Dr Stamm portaient sur le revêtement de la surface d'occlusion de la dent avec des matières plastiques comme le polyuréthane et les produits acryliques. Ces matières ont été perfectionnées aux États-Unis par une équipe de chercheurs de Rochester (New York) et sont actuellement soumis à des épreuves cliniques. La technique se fonde sur la théorie selon laquelle lorsque les fissures des molaires sont "scellées", l'une des surfaces dentaires les plus vulnérables par le fait même devient plus résistante à la carie. Une fois qu'elles sont appliquées, ces matières plastiques de scellement des fissures sont transparentes, donc invisibles, et ne gênent en rien l'occlusion.

L'application sur la dent du produit de scellement n'engendre aucune liaison chimique, mais bien plutôt ce qu'on pourrait appeler une liaison "mécanique" dans les espaces existant entre les structures prismatiques à la surface de l'émail. Cette liaison mécanique permet au produit d'adhérer fermement alors que d'autres matériaux dentaires, comme le ciment, ne dureraient pas. Le succès du procédé ne tient pas tant aux matières plastiques mêmes appliquées sur la fissure, qu'au scellement qu'elles forment, ce qui par conséquent, réduit ou empêche toute interaction entre les micro-organismes de la bouche et la fissure. Le protocole opératoire peut être exécuté très rapidement; une fois qu'il a libéré la dent de toute carie, le dentiste l'assèche, prépare l'émail avec un acide doux afin d'ouvrir les pores entre les prismes, et applique ensuite le produit de scellement. Après avoir

laissé le liquide s'écouler entre les régions interprismatiques de l'émail pendant environ 15 secondes, la dent est ensuite "traitée" ou durcie à l'aide de rayons ultra-violet pendant 30 secondes; la surface d'occlusion de la dent a alors une résistance égale à celle de l'émail qui la recouvre.

Lors des essais menés par le Dr Stamm de l'Université McGill, le produit de scellement est resté en place pendant un an dans 89 p. cent des cas et il a démontré sa très grande efficacité dans la protection contre les caries. Les produits de scellement actuellement utilisés n'adhèrent pas aux dents de façon permanente, et on peut les remplacer en tout temps. Lorsqu'un sceau devient lâche, il tombe d'une seule pièce, si bien qu'il est impossible qu'il se produise sous le matériau une infiltration susceptible de causer une carie.

Il existe certaines restrictions en ce qui concerne l'utilisation généralisée de ces matières plastiques de scellement. La période pendant laquelle les premières molaires permanentes d'un enfant peuvent être convenablement traitées de cette façon est assez courte, car si elles ne sont pas traitées dans les six mois qui suivent l'éruption, 60 p. cent de ces dents peuvent ne pas se prêter au traitement. Une autre restriction réside dans le fait que ce produit de scellement ne peut être appliqué que sur la surface d'occlusion de la molaire postérieure. Malheureusement, la plupart des caries se manifestent entre les dents, là où les matériaux précités ne peuvent être appliqués.

Il faut poursuivre les recherches, mais les produits de scellement pour fissures des dents ont déjà été reconnus et appliqués par de nombreux dentistes en Amérique du Nord. Pourvu que le mode d'application soit suivi de façon convenable, le matériau restera en place pendant au moins un an.

La centrale Pickering ouvre la marche

La centrale nucléaire Pickering de la Commission électrique ontarienne a ouvert la marche des centrales nucléaires dans le monde en 1973. Cette centrale de 2,000 mégawatts a fourni 14,278,610 mégawatts-heures d'électricité au réseau provincial. En 1973 ses quatre unités CANDU ont atteint des

facteurs de capacité de 93%, 70%, 86% et 90% respectivement. La valeur de l'énergie ainsi fournie est estimée à \$87,695,985.

Les centrales nucléaires les plus proches de Pickering, pour ce qui est de la production d'électricité en 1973, ont été les centrales de Dresden (1,888 mégawatts) et Quad Cities (1,664 mégawatts) aux États-Unis, lesquelles ont fourni à elles deux environ dix millions de mégawatts-heures.

La Commission électrique ontarienne aurait dû brûler environ cinq millions de tonnes de charbon pour obtenir l'énergie produite par Pickering l'année dernière. Pour obtenir l'énergie brute produite par Pickering depuis sa mise en service il aurait fallu brûler environ 8.3 millions de tonnes de charbon.

On estime que les compagnies américaines d'électricité auraient dû brûler un supplément de trois millions de gallons de mazout rare ou plus de 15 millions de tonnes de charbon durant les quatre mois d'hiver si elles n'avaient pas eu de centrales nucléaires et si elles avaient dû compter exclusivement sur les combustibles fossiles.

Étude des répercussions mésologiques entreprise dans la région du fleuve Churchill

Un accord fédéral-provincial est intervenu au sujet du partage des frais (2.5 millions de dollars) d'une étude des répercussions mésologiques qui sera entreprise dans la région du fleuve Churchill; cette étude portera sur une superficie de 15,000 milles carrés dans le nord-est de la Saskatchewan ainsi que sur un secteur situé en aval du fleuve Churchill jusqu'au lac Southern Indian.

Le Gouvernement fédéral assumera 50% des frais (1.25 million de dollars), la Saskatchewan, 43% (1.075 million de dollars) et le Manitoba, 7%, (\$175,000).

Des sommes de plus de 170 millions de dollars destinées à un projet de construction d'un barrage hydro-électrique ainsi que des sommes additionnelles pour l'aménagement éventuel de parcs devront être retenues jusqu'à la fin de l'étude en 1975. Les données que fournira l'étude permettront au gouvernement de la Saskatchewan de décider s'il doit donner suite aux projets d'aménagement précités.

Coiffes à prix de revient modique

Des coiffes ultrablanches (à l'intention des infirmières et du personnel de restaurant et de cafétéria) fabriquées en Ontario à partir d'un tissu synthétique spécial nettoyable à l'eau chaude et au savon sont maintenant mises sur le marché en Grande-Bretagne.

Appelées "Perma Cap", les coiffes ont été conçues au Canada par la société *McCallan and Associates Ltd.* de North Bay; cette société prétend que ces coiffes permettent de réaliser des économies appréciables comparativement aux coiffes de papier jetables ou aux coiffes de toile lavées à la machine.

La coiffe qui épouse une forme permanente et dont la blancheur est garantie ne nécessite aucun lavage ou empepage et, selon la société *McCallan*, une seule "Perma Cap" peut remplacer 78 coiffes de papier ou six coiffes de



toile et économiser le coût du nettoyage pendant 18 mois.

On peut choisir parmi 400 modèles différents et même choisir sa propre façon si les coiffes sont commandées en quantités suffisantes. La coiffe est munie d'une bande adhésive lavable dont la couleur indique le rang ou le poste.

La formation reçue en Nouvelle-Écosse porte fruit à Sri Lanka

Les techniques de développement coopératif enseignées en Nouvelle-Écosse sont appliquées avec d'étonnants résultats à Negombo, grande collectivité de pêcheurs de la côte ouest de Sri Lanka, a déclaré M. J.T. Chiasson, directeur adjoint du *Coady International Institute* et du département des cours libres de l'Université Saint-François-Xavier, à Antigonish (Nouvelle-Écosse).

Lors d'un séjour à Ceylan, au cours des vacances de Noël, M. Chiasson a rendu visite à trois Ceylanais qui ont reçu leur formation à Antigonish, soit à l'Université, soit au *Coady International Institute*. Il s'agit du Père Joe Fernando, curé de Negombo, de Soeur Irène Seneviratne et de Loku Valasurya, qui sont tous trois engagés dans des projets de développement économique de leur collectivité.

"Le travail qu'ils ont accompli est fantastique" déclarait M. Chiasson. Soeur Irène, qui n'est diplômée du *Coady Institute* que depuis quatre ans, a déjà accompli des merveilles. L'un de ses plus récents projets prévoyait la création d'une nouvelle coopérative d'habitations à la périphérie de Negombo. Elle a organisé le groupe, fait ouvrir des routes à travers la jun-

gle et entrepris la construction de 140 foyers. Plus de 100 maisons sont déjà terminées et les autres seront prêtes en juin. Elle applique les techniques mêmes qui sont utilisées dans les coopératives d'habitations de Nouvelle-Écosse."

Les nouvelles maisons offrent un contraste frappant par rapport aux anciennes huttes recouvertes de branches de palmiers qu'elles ont remplacées. Elles sont simplement constituées d'une charpente de bois remplie de blocs de ciment et d'un toit de tôle ondulée. Elles sont, en outre, pourvues de fosses septiques.

"Soeur Irène n'a connu qu'un seul problème au début, celui de faire démarrer le projet. Lorsqu'elle convoqua les villageois intéressés, ces derniers se sont d'abord opposés à l'idée. Avant d'avoir des maisons, ils ont réclamé des écoles pour leurs enfants.... Aussi ont-ils trouvé une grande et vieille maison de bois, l'ont achetée, et remise en état, puis en ont fait leur école. Ils se sont ensuite attaqués au projet de la coopérative d'habitations.

Le père Fernando, qui avait étudié l'animation sociale à l'Université Saint-François-Xavier en 1957, avait déjà organisé d'autres coopératives

d'habitations, et à Negombo plus de 400 maisons neuves témoignent de sa résolution et de ses talents d'organisateur.

Progrès dans le domaine de la pêche

"Mais c'est peut-être dans le domaine de la pêche que cette collectivité a connu les plus grands progrès, déclarait M. Chiasson. Avant que le Père Fernando ne vienne en Nouvelle-Écosse, la pêche avait toujours été pratiquée de façon traditionnelle. Les hommes pêchaient à bord de catamarans faits de billes de bois liées les unes aux autres, et se déplaçaient à l'aide de pagaies.

Lorsque le Père Fernando est revenu d'Antigonish, il a rassemblé les hommes en une coopérative et les a engagés dans un programme de modernisation qui a d'abord consisté à munir les embarcations de moteurs hors-bord; par la suite, les pêcheurs ont délaissé leurs catamarans et adopté des embarcations de fibres de verre fabriquées à Negombo même. M. Chiasson ajoutait: "Il leur a fait utiliser des filets de nylon. Quelle différence ce fut! Vous n'avez qu'à regarder comment les pêcheurs de Negombo vivent actuellement et à comparer ce nouveau mode de vie aux conditions dans lesquelles se trouvent les pêcheurs non organisés. Les pêcheurs de Negombo ont un niveau de vie beaucoup plus élevé..., et ils l'ont atteint par leur propre travail."

La formule mise au point à Antigonish et qui consiste à "s'aider soi-même" a été appliquée de bien d'autres façons. "A la sortie de Negombo, il existe un Centre pour les jeunes. Il s'agit, de fait, d'un marché de fleurs coopératif où les jeunes cultivent des orchidées et les expédient aux marchés étrangers où elles sont vendues. Ils fabriquent aussi toutes sortes d'objets d'artisanat en utilisant des bois du pays et des noix de coco. Ils fabriquent même des raquettes de badminton."

Loku Valasurya qui ne détient un diplôme du *Coady International Institute* que depuis l'an dernier, est actuellement directeur de programmes à Sarvodaya, que M. Chiasson décrit comme un institut gouvernemental qui se consacre à la formation des gens du pays dans le cadre de divers projets ruraux de mise en valeur.

"Sarvodaya est un petit *Coady Insti-*

tute. Ses stagiaires doivent retourner dans les villages d'où ils viennent; ils y rapportent beaucoup de savoir que Loku a lui-même ramené de Nouvelle-Écosse”.

C'est l'Agence canadienne de développement international qui a parrainé les cours de formation de Loku Valasurya au *Coady Institute*.

“C'était tellement encourageant, tellement stimulant” déclarait-il. C'est merveilleux de découvrir que des entreprises de ce genre se réalisent, de voir des gens apprendre à se débrouiller. Il est agréable aussi de penser qu'une grande partie de cette réalisation est née d'un rêve qu'avait fait un jour un résident du Cap Breton, le Dr Moses Coady.”

Programme fédéral-provincial de sécurité routière

Les dix gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont annoncé une intensification de la coopération fédérale-provinciale dans le domaine de la sécurité routière qui doit se traduire par la mise en oeuvre d'un programme conjoint étalé sur cinq ans.

Les ministres responsables de la sécurité routière et de l'administration des véhicules automobiles ont rendu publics des objectifs communs de sécurité routière portant sur une réduction de 15 p. cent d'ici cinq ans du taux de mortalité dans les accidents de la route au pays.

Les ministres ont fait remarquer que, même si les données statistiques sur le total des morts sur les routes du Canada en 1973 n'étaient pas encore disponibles, il y avait eu plus de 6,200 tués et plus de 200,000 blessés dans des accidents sur le réseau routier national

en 1972, soit une augmentation de 12 p. cent par rapport à l'année précédente. Le coût des accidents de la route au Canada s'élève à plus d'un milliard et demi de dollars par année, y compris les soins médicaux qui à eux seuls se chiffrent à quelque 400 millions de dollars.

Conçu pour réaliser d'ici cinq ans l'objectif annoncé par les ministres, le nouveau programme s'inspire d'une résolution sur la sécurité routière internationale proposée par le Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne après une étude de trois ans menée par les gouvernements membres. Cette résolution vise à assurer une collaboration permanente entre les pays de l'OTAN pour l'échange de renseignements techniques sur la sécurité routière, en vue de favoriser la mise en commun des ressources de tous les pays membres, de réduire la mortalité sur les routes et de faciliter les voyages internationaux. Les données provenant des recherches et des programmes pertinents mis en oeuvre à l'étranger, seront mises à notre disposition grâce à la collaboration des autres membres de l'OTAN et d'autres organisations internationales, et constitueront un atout précieux dans la poursuite des objectifs cités plus haut.

Ce sont les gouvernements provinciaux qui sont directement responsables de l'administration des véhicules automobiles, de la délivrance des permis de conduire, de la construction et de l'exploitation des routes. Pour sa part, le ministère fédéral des Transports administre un programme de recherche en matière de sécurité routière, s'occupe activement de favoriser la collaboration internationale et voit à faire respecter à l'usine et aux points d'importation les normes de sécurité applicables aux véhicules automobiles neufs.

Effets de la pénurie... (suite de la p. 2)

frais d'expédition, qui ont aussi augmenté de plus de 100% durant la même période.

L'aide du Canada

Le Canada a déjà formellement déclaré qu'il s'opposait à toute réduction de l'aide. Lors de la Conférence de Washington sur l'énergie, en février, mes collègues et moi sommes même allés plus loin en jouant un rôle de pre-

mier plan en vue d'amener la Conférence à appuyer une déclaration publiée dans le communiqué officiel et voulant que l'on fasse des efforts vigoureux pour “maintenir et élargir le flux d'assistance au développement par la voie bilatérale et par l'entremise d'institutions multilatérales sur la base d'une solidarité internationale englobant tous les pays dotés des ressources appropriées.”

Au Canada, le Gouvernement envisage plusieurs possibilités:

1. Notre participation à diverses institutions multilatérales, y compris les banques de développement régionales, pourrait nous permettre d'encourager et d'appuyer une réévaluation des programmes de prêts, et de réorienter les ressources vers les pays en voie de développement qui sont les plus sérieusement touchés par la hausse des prix du pétrole.

2. Nous avons demandé que des mesures législatives autorisent le Canada à apporter sa contribution à la quatrième campagne de refinancement de l'Association internationale de développement (AID). C'est là l'instrument de la Banque mondiale sur lequel comptent les pays les plus pauvres pour obtenir une assistance au développement. Les prêts octroyés par l'Association le sont à des conditions extrêmement modérées, généralement sans intérêts.

3. Sur le plan bilatéral, les programmes de l'ACDI seront adaptés au nouvel état de chose chaque fois que cela s'imposera. Certains pays ont déjà déclaré quels étaient leurs besoins les plus pressants et la Banque mondiale a aussi identifié quelques-unes des régions où l'assistance est requise d'urgence. Il est évident que l'ACDI aura non seulement besoin d'une sensible augmentation de fonds mais qu'elle devra aussi faire preuve d'une haute compétence pour modifier le programme canadien d'assistance au développement de manière à neutraliser certains des effets défavorables des bouleversements récents et pour maintenir l'impulsion donnée au développement dans les pays du Tiers monde avec lesquels nous avons des relations bien établies.

* * * *

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.